

ABONNEMENTS  
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50  
 ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40  
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes  
 LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 104  
 Rédaction 13.75  
 TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87  
 CHÈQUES POSTAUX N° 31

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10

ANNONCES

(LA LIGNE)  
 La Chaux-de-Fonds, Canton de Jura-Bernois . . . Fr. 0.20  
 Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.-  
 Suisse . . . . . » 0.30  
 Étranger . . . . . » 0.40  
 (Minimum 10 lignes)  
 RÉCLAME . . . . . » 0.50

## Paroles franches au voisin

M. P.-H. Cattin, qui consacre plus d'une colonne et demie à mon article « Presse socialiste et presse bourgeoise », n'a pas compris que dans le combat qui se livre entre ces deux presses, l'une des deux devra mordre la poussière, faute de lecteurs. Et nous continuons à prétendre que ce ne sera pas nous. Pour cela, il ne sera même pas nécessaire de recourir à la déclamation d'aucun pouvoir quelconque, si ce n'est de continuer à persuader les ouvriers qu'ils renient leur cause, la plupart inconsciemment, lorsque de leurs deniers ils contribuent à faire vivre des quotidiens qui les trompent d'autant plus dangereusement qu'ils le font habilement.

Ils les trompent sciemment lorsqu'ils leur offrent des palliatifs pour éviter les sacrifices que réclame la justice et aussi pour se conserver le plus longtemps possible des lecteurs parmi la classe ouvrière. Nous pouvons l'affirmer sans fanatisme aucun, simplement par obéissance à notre foi socialiste en l'idéal de justice sociale qui est le socialisme.

Certes nous ne commettrons pas l'imprudence de fixer une durée à cette lutte, elle sera probablement longue, mais elle pourrait aussi être courte, la rapidité des événements nous oblige à la réserve. Cependant, nous pouvons en prévoir l'issue: la suppression du capitalisme et par conséquent de ses organes. M. Cattin le reconnaît avec nous, pourquoi dès lors s'obstine-t-il à prétendre le contraire.

Pour remporter cette victoire, nous n'avons pas besoin de dresser des bûchers, ni même de jeter en prison les journalistes bourgeois ou de placer des gardes rouges aux portes de leurs bureaux de rédaction — ces moyens nous répugnent autant qu'à M. Cattin, si ce n'est davantage, il le sait bien — la seule volonté des ouvriers y suffira. Cette volonté éclairée consacra définitivement cette victoire.

Porter bien haut un flambeau est plus souvent un devoir que de la prétention, et une fois de plus nous devons le faire pour déchirer des ténèbres qu'une presse bourgeoise contribue intentionnellement à épaisser.

Nous nous sommes réjouis de savoir M. Cattin partisan de la suppression du régime capitaliste et nous lui souhaitons m'eux encore, c'est de devenir un partisan aussi convaincu de l'instauration du socialisme. Peut-être qu'alors il se sentira obligé de cesser de mettre sa plume habile au service du capitalisme, dont la sagesse est assez grande pour ne pas le priver d'une collaboration aussi opportune.

Sous l'empire des événements, il se pourra que certains journaux flirtent avec le socialisme pour assurer leur existence. Chez eux l'habileté l'emportera sur la sincérité. Et nous ne savons que faire de cette hypocrisie.

Abel VAUCHER.

## GLOSES

### Nos bons Suisses

Trois gros messieurs de Berne s'en furent en Berlin pour affaires. Ils sont innombrables les Suisses qui vont piller l'Allemagne et son change pour venir nous piller, nous, en Suisse, en nous revendant à des prix fous ce qu'ils ont acheté pour une pipée de tabac.

Au restaurant où ils dînèrent ils furent reconnus comme Suisses parce qu'ils commirent le péché mignon de faire des plaisanteries gauloises en Bernertütsch.

Le garçon, poliment s'approcha d'eux et leur demanda:

— Messieurs, vous êtes Suisses?  
 — Eh! mais, certainement, nous sommes de vieux Suisses!

Toute leur sottise patriotarde se réveilla. Ils s'imaginèrent qu'ils épataient ces gens de Berlin en leur présentant des Manis pure race. On devait sûrement leur témoigner plus de respect encore et leur servir un dessert extra-soigné.

Le garçon avec un sourire équivoque repartit:  
 — Très bien, messieurs, très bien, je m'en doutais.

Quelques minutes après l'addition arrivait sur une fine assiette de porcelaine. Elle était assez élevée et se terminait par cette adjonction:

Supplément pour les étrangers: 220 % = !  
 Oht la tête qu'ils firent, nos malins de la capitale. Ils cherchèrent à tourner la difficulté en prétendant qu'ils étaient bien Suisses mais habitant Vienne, rien n'y fit. Ils durent payer.

Au restaurant où nos trois Mutzli racontaient leur aventure, un gros fonctionnaire fédéral, d'un ton pincé conclut:

— Ce qui me dégoûte, c'est que vous n'avez pas eu le courage d'affirmer, malgré tout, que vous veniez de Berne!

SPHINX.

## Résolution de la Commission syndicale

L'assemblée commune de la Commission syndicale avec les délégués des Unions ouvrières locales a adopté la résolution que voici:

1. La commission syndicale déclare, en confirmant la résolution du 11 septembre 1919 au sujet du déclenchement des actions de masses par les Unions ouvrières, que les efforts en vue de créer une Fédération des Unions ouvrières à côté de l'Union syndicale, est incompatible avec les intérêts des fédérations centrales et avec les intérêts politiques et économiques des ouvriers.

2. Les statuts de l'Union syndicale suisse fixent le domaine d'activité et les compétences des fédérations et des Unions ouvrières de façon à permettre une collaboration sans frottements en donnant les meilleures garanties possibles de la protection des intérêts ouvriers, ce que la plus grande partie des Unions ouvrières reconnaissent.

3. Le but et les tâches des fédérations syndicales sont fixés dans les statuts fédératifs en tant qu'il s'agit d'intérêts communs des fédérations et des affiliés; la commission syndicale ou le congrès syndical, d'après l'article 3 des statuts de l'Union syndicale, sont les organes compétents qui prendront les mesures demandées par la situation, éventuellement d'accord avec les instances du parti.

4. Il appartient au congrès syndical seul de régler d'une nouvelle façon la représentation des Unions ouvrières dans la commission syndicale ou au congrès syndical. Afin de permettre une meilleure collaboration avec les Unions ouvrières, la commission charge le Comité fédératif de présenter au congrès syndical de 1920 des propositions en conséquence.

5. Une nouvelle réglementation des compétences entre les fédérations et les Unions ouvrières ne peut avoir lieu que dans le cadre d'une complète autonomie et de la liberté de mouvement des fédérations et en donnant aux Unions ouvrières la place qui leur revient. Le congrès syndical seul est compétent pour cette nouvelle réglementation.

6. La commission syndicale n'est pas en mesure de déléguer les droits et les compétences des fédérations à un congrès ouvrier, car un congrès ouvrier n'est pas en mesure non plus de se charger des devoirs des fédérations, ce qui serait aussi contraire au développement de l'organisation syndicale dont la forme actuelle a été confirmée par la pratique. La commission syndicale est également convaincue qu'un congrès ouvrier ou une organisation qui en résulterait, basée sur les Unions ouvrières, ne serait pas en mesure de remplir les tâches qui lui incombent.

7. Les Unions ouvrières qui se groupent en une fédération des Unions ouvrières renoncent ainsi à tous droits dans l'Union syndicale. Les articles 6, 7 et 8 des statuts de l'Union syndicale et les dispositions sur le domaine d'activité des groupements locaux de syndicats ou les secrétariats ouvriers cessent de leur être applicables.

Les délégués des fédérations ont adopté cette résolution par 31 voix contre 11. De leur côté les délégués des Unions ouvrières l'ont approuvée par 6 voix contre 5.

Au cours de la séance de la commission syndicale, il a été communiqué que le Conseil fédéral a admis « in globo » toutes les requêtes qui lui ont été présentées par les entrepreneurs se rapportant à l'accord de mesures exceptionnelles pour la prolongation du temps de travail, car il ne lui a pas été possible de s'en occuper avant le Nouvel-An.

La commission unanime proteste contre l'atteinte portée de ce fait à la semaine de 48 heures et charge le Comité fédéral de faire les démarches nécessaires à ce sujet.

## La déconfiture de Koltchak

Du « Populaire » de Paris:

D'après une dépêche de Londres, l'armée rouge a occupé Irkoutsk.

L'opération a-t-elle été accomplie par les troupes qui ont poursuivi à marches forcées les bandes de Koltchak depuis Novo-Nikolaïsk et dont les radios de Moscou nous signalent l'avance rapide (elles étaient le 19 à Alexandrowsky). Ou bien a-t-elle été effectuée par les détachements indépendants qui se sont constitués en Sibérie centrale même?

Peu importe. Toujours est-il qu'après Omsk et Tomsk, Irkoutsk, qui compte 150,000 habitants, et qui est la capitale de la Sibérie, a échappé aux chocs des aventuriers tsaristes.

Celui-ci est en fuite désormais vers les territoires extrême-orientaux, dont le gouvernement appartient — à titre provisoire — au fameux Seménof. Il se peut d'ailleurs que celui-ci accueille fort mal Koltchak. Quant aux Japonais, leur installation en Sibérie de l'Est soulève des difficultés internationales qui ne sont pas encore réglées.

Où est le temps où, d'après nos grands journaux, Koltchak menaçait Moscou? C'est l'effondrement total.

Koltchak court vers le Pacifique et Denikine risque d'être jeté dans la mer Noire.  
 (Havas.) Un accord vient d'intervenir entre les hauts commissaires alliés et le gouvernement russe pour confier la garde du transsibérien au détachement tchéco-slova.

## Dans la statuaire

HUGUENIN-DUMITTAN

II

Il en est de même pour les bustes de Mme H., de M. K et de M. C., dentiste en notre ville.

Ce n'est pas facile d'arracher leur secret aux hommes, encore moins aux femmes, disons à la femme. Huguenin-Dumittan y parvient, et en beauté. Elle est « flattée », dira l'amateur novice, devant le portrait de Mme H. Elle est « trop forte », dira la jeune fille gracile. Avec le sens de la vérité artistique, c'est: « Elle est parachevée » qu'il faut dire. Sous le visage de chair, l'artiste a fait jaillir avec maîtrise, virtuosité, enthousiasme, le caractère profond de la race virtuelle que la nature n'avait qu'esquissée. Ce n'est pas facile. Il y faut du génie. Le génie qui sait que si généralement la partie supérieure du visage exprime les qualités cérébrales et la partie inférieure les qualités plus matérielles de corps et de cœur, néanmoins n'importe quel accident du visage peut exprimer n'importe quel. L'ironie, par exemple, peut être partout. Si elle est dans la bouche, l'homme sera porté à un scepticisme de bon aloi quant à la valeur des réalités matérielles, jouissances des sens, etc.

Si l'ironie flotte autour des narines, ce sera le plaisir des farces joyeuses et des bons coups. Si elle est dans l'œil, c'est le scepticisme intellectuel et le sophiste. Si elle est dans le front, ce qui est rare, par bonheur, c'est l'acrobate, pantin, polichinelle, clown de cirque et de coterie, tireur de ficelles, par amusement qui ne croit à rien ni à lui ni aux autres, jouit de la comédie humaine et spéculé sur la crédulité du troupeau. Gardez-vous!

De même, la bonté peut être partout. Car elle peut procéder de l'instinct, du sentiment, mais aussi du raisonnement utilitaire et encore de la pensée.

Chez Mme H., la bonté va se loger dans la tempe et s'étend sur la pommette de sorte qu'elle ne sera pas organique, mais consécutive à la réflexion.

Chez M. K., la tempe dit la mélancolie et nous en inférons que la pensée tourne facilement sur elle-même et aboutit presque fatidiquement aux conclusions tristes. Mais une résignation belle, noble, touchante, de qualité, modèle les lobes frontaux et rend la personnalité très sympathique.

L'observation chez M. C., dentiste, est localisée, singulièrement pénétrante — œil et protubérance frontale entre les sourcils. Elle aboutit promptement à des conclusions directes, claires, extrêmement précises, — racine et arrête du nez. Le front fuyant révèle l'intuitif supérieur au raisonneur, capable de goûter le lyrisme et la musique.

Nous n'avons pas fini, évidemment. J'ai seulement voulu, par les explications, hélas trop didactiques et peu dignes de l'art, faire comprendre la science humaine que comporte un modelage intelligent.

### Conclusion

Ainsi le statuaire de talent doit triompher des ébauches imparfaites que la nature lui fournit. S'il est supérieur, il est apte à pénétrer en nous mieux que nous, au point de nous révéler, par le modelage qui est sa parole, le fond de notre être intime et inconnu.

De plus, si l'artiste est invinciblement attiré par le ciel, il sera porté à insister sur la force et les beautés. S'il y a chez lui inclination à regarder la terre, il accentuera les laideurs et les violences. Il sera réaliste, autrement dit idéaliste du laid, disait Flaubert.

Huguenin-Dumittan regarde en haut.

\* \* \*

Je ne dirai rien des trois pièces dont j'ai parlé lors du salon des Amis des Arts, ni n'insisterai sur la « Leçon de Violon », par exemple ou « En lisant Antoinette », pièces anecdotiques gracieuses, faciles, fixant dans la terre le souvenir d'une heure infiniment éphémère et brève.

### L'œuvre complète

Après les études, après les bustes, vient le troisième ordre, dans lequel l'artiste s'il en a le génie, c'est-à-dire: Puissance, vie et compréhension, crée pour l'immortalité. De cet ordre sont: « Rythmicienne », « La Source », « Recueillement »; de petites esquisses: « Effort », « Désespoir » et tout auprès « Du Beethoven » ou « Baiser ».

Certes, ici, le profane peut hésiter: Il s'arrêtera devant « Rythmicienne ».

— Ah! là, non, mais ce n'est pas fini! On ne voit pas les doigts, pas de phalanges. Les muscles? Les os? Mais c'est de la gélatine, ce n'est pas une femme, etc.

Et l'étonnement critique n'est contenu que grâce au souvenir de l'« Etude », où l'artiste a « pourtant prouvé » qu'il était capable de bâtir un squelette et des chairs.

Cependant « Rythmicienne » est incomparablement supérieure aux études. C'est l'entière, totale et absolue création artistique. La beauté du rythme pur dans sa parfaite harmonie est enclose pour aujourd'hui, pour demain, pour toujours en la terre cuite. Ceux-mêmes qui ignorent le rythme universel ne peuvent pas faire autrement que de le pressentir ici et d'en deviner la perfection. Ce n'est pas une femme. Certes non. C'est mille fois plus. C'est la perception de l'harmonie universelle au travers d'un corps de femme.

— Ta, ta, ta! dit le profane, on ne voit pas le nez, pas la bouche!

Et quoi encore, grand dieu! Est-ce que le nez importé à la ronde des mondes? Les politiques le croient et les penseurs aussi quelquefois, puisque Pascal a pu écrire que si le nez de Cléopâtre eût été plus long, toute la face du monde était changée. Mais ils se trompent. Et l'artiste, celui qui communique avec l'infini, le sait bien. Ce qui change la face du monde... laissons cela.

« Rythmicienne », c'est la femme dans la vague, — Vénus, fille de l'onde amère, disait-on aux temps anciens.

C'est l'onde enveloppant la forme qui s'ébauche et va naître. C'est à la fois ce qui fut et ce qui sera. De là sa poésie et la plénitude de sa perfection. La pièce est, chez l'artiste, une de ces créations venues d'un jet comme en rêve, exempte des accents violents de la passion primitive.

« Rythmicienne » est une onde qui coule, et « La Source » une eau qui jaillit, jusqu'à laquelle s'élève la terre altérée et l'être altéré. Au travers de ces deux œuvres, bruit le chant des eaux, et ondule le repli de la vague qui appelle l'autre vague.

Magali HELLO.

## La vague de jouissance

De l'« Indépendance »:

Un journal théâtral nous apprend que dans la nuit du réveillon, l'Opéra de Paris a fait avec les ballets russes plus de cent mille francs de recettes.

Cet engloutissement de l'argent dans la gueule béante du plaisir, à une époque où l'Europe se débat dans les convulsions financières, a quelque chose de fantastique et d'immoral.

On ne peut s'empêcher de songer que cette frénésie de dépense cache un mal profond dont nul ne peut prévoir les effets, une corruption qui s'étend non seulement aux individus qui sont la proie de cette folie, mais à la société qui l'accepte.

Et sur cette immense terrasse d'Elseneur, toute pavée de crânes humains, allant des dunes de Nieuport aux collines escarpées d'Alsace, l'Hamlet moderne se promène et regarde au loin ses lumières de féerie. Il songe aux soldats qui ont souffert, lutté, sont morts et qu'on payait neuf sous par jour.

## Congrès national suisse des étudiants socialistes tenu à Genève du 23 au 25 décembre

Ce congrès avait deux buts: 1° organiser le congrès international, et, 2° fixer les bases d'une fédération nationale suisse d'étudiants socialistes-communistes.

Sous la présidence de Fischer, le congrès a pris comme principes directeurs de la fédération nationale suisse les principes de la Troisième Internationale. Aucune opposition n'est faite. Tous reconnaissent la nécessité urgente d'une révolution pour transformer la société. Tous également repoussent le réformisme et s'engagent à combattre, au sein des partis socialistes partisans de ce système, en faveur de la Troisième Internationale et de ses principes rénovateurs qui, seuls libéreront la classe ouvrière du fardeau qui pèse sur elle.

Après avoir pris position en faveur de la Troisième, le congrès étudiera la possibilité de collaborer avec « l'Internationale de la Pensée » dont Henri Barbusse est directeur. Le congrès, conscient de son rôle, ne voulant négliger aucune occasion d'éclairer ses membres, puis par là-même d'éclairer les ouvriers, décida d'adhérer à ce groupe. Cette adhésion n'empêchera pas la fédération de rester en relations étroites avec le prolétariat et de lui faire comprendre que les étudiants socialistes sont des ouvriers qui ont des droits à défendre aussi et qui tiennent à lutter côte à côte avec tout le prolétariat. De la discussion, il ressort clairement que la fédération a deux buts bien définis: 1. Réunir les étudiants en syndicat, syndicat qui doit avoir une action à l'intérieur de l'université dans un but intellectuel; 2. S'unir et entrer dans les groupes politiques et spécialement dans les diverses sections de la Fédération des Jeunes socialistes.

Finalement, le congrès nomma Bâle section directrice et Fritz Liel, président de la fédération.

M. G.

## Les secours pour Vienne

Le train spécial de dons du comité international de secours aux enfants, composé de 25 wagons, est parti à la veille du jour de l'An, pour Salzbourg et Vienne. Il est formé de 11 wagons de linge et de vêtements d'hiver, de 3 wagons de farine, de 2 wagons de lait condensé, de 1 wagon de farine lactée pour enfants et de chocolat en poudre et de 1 wagon de semoule et de viande en conserve. Les autres wagons contiennent des pâtes alimentaires, du riz, du saindoux et des produits de maïs. Le commissaire de bourse, Dr Bosshard est chargé de la direction du convoi qui est accompagné de militaires.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle »!



## NOUVELLES SUISSES

**BALSTHAL.** — A la tannerie de Klaus, près Balsthal, le petit garçon du propriétaire de l'établissement, M. Franz Ackermann, a été pris par une courroie de transmis on et a trouvé une mort affreuse. Il était âgé de 6 ans.

**MUMLISWIL.** — La voiture d'ambulance-automobile de Balsthal a brûlé jeudi. Le chauffeur ayant heurté une pierre, le récipient à essence se trouva brisé par le choc et l'essence prit feu. Cette voiture, d'acquisition récente, était assurée pour 24,000 francs.

## JURA BERNOIS

**MOUTIER.** — A propos de l'assemblée municipale. — Samedi 27 écoulé a donc eu lieu l'assemblée municipale de Moutier. A l'ordre du jour figurait l'adoption du règlement de prud'hommes. Celui-ci fut adopté après un court, mais assez vif débat entre M. Jambé, le secrétaire patronal de Moutier et le secrétaire ouvrier E. Ernst. Ce résultat ne plait pas complètement au « Petit Jurassien » qui croit devoir critiquer le petit bulletin distribué samedi à la sortie des ateliers pour inviter les ouvriers à assister à l'assemblée. Il devrait bien dire aussi que sous prétexte de provoquer l'intérêt pour la chose publique, le bloc national, la veille, avait plutôt pris position contre l'institution des prud'hommes. Or, quand on sait que ce sont surtout les patrons qui forment le bloc national, on devine le motif de cette attitude!

Aussi les ouvriers de Moutier peuvent être heureux de ce résultat. C'est une victoire de principe qui a été obtenue samedi et si en effet les prud'hommes ne peuvent être la panacée universelle qui guérira tous les maux provoqués par le régime capitaliste, elle doit les encourager de plus en plus à renforcer leur organisation syndicale et leur action de solidarité. Du reste, c'est ce qui se produit. Chaque jour, de nouvelles adhésions au syndicat arrivent nous faisant espérer encore de plus grands progrès pour l'année prochaine. Que d'ici à la fin de l'an prochain, tous les ouvriers de Moutier soient syndiqués et nous penserons qu'il n'y avait pas de meilleurs vœux à former pour leur prospérité matérielle et morale, au début de l'an nouveau.

Bosco!

**DELEMONT.** — Votation. — Samedi 3 et dimanche 4 janvier, aura lieu l'élection du préposé à la tenue du registre des domiciles. Cette élection ne saurait laisser indifférente la classe ouvrière. Dans sa dernière assemblée le parti socialiste, après avoir examiné la situation, a estimé qu'il était de son devoir de prendre position en dehors de toute préoccupation de parti et de personnes, pour le mieux qualifié des deux candidats en présence.

La manière dont le titulaire actuel a rempli ses fonctions a, souventes fois, donné lieu à de vives et sévères critiques. Sa négligence a, plus d'une fois, été préjudiciable à la commune. Parfois des permis d'établissement ont été délivrés de façon quelque peu étrange. Des cartes d'électeur aussi.

Le système actuel a fait son temps. Il doit maintenant changer. Et c'est dans l'espoir qu'il changera que dimanche nous voterons pour Maxime Gobat.

Le correspondant delémontain de l'« Action » estime que la nomination en cause devrait être de la compétence du Conseil municipal. A notre avis il n'a ni entièrement raison ni tout à fait tort. Il nous permettra cependant de lui dire que ce mode d'élection pourrait bien ne pas être à l'avantage de son candidat. On se rappellera que lorsque M. Schmid a été nommé ce fut contre l'avis et la volonté du Conseil municipal d'alors. Et il n'est pas très sûr que le résultat de l'enquête faite il n'y a pas longtemps par le Conseil actuel soit de nature à faire adopter à celui-ci, un point de vue autre que celui de son prédécesseur.

**BIENNE.** — Musique ouvrière. — Dans son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le 20 décembre 1919, la Musique ouvrière a procédé au renouvellement du comité et diverses commissions.

Président: Paul Dormoy, rue Schoeneegg 18; vice-président: Hans Gyax, Mâche; secrétaire:

Louis Grötschmann, Chemin Ritter 9; caissier: Joseph Hammer, rue Haute 23; Caisse des cotisations: Otto Gréder; membres adjoints: Ernest Halter et Joseph Haefeli.

Commission musicale: Paul Dormoy, Werner Wüllschlegler, Joseph Haefeli, Gottfried Gréder et Walter Ulmer.

Vérificateurs des comptes: Jules Aubry, Jacob Schneider.

Délégués à l'Union ouvrière: Ernest Halter au comité directeur et Hans Gigax délégué.

Le directeur, Edouard Wüllschlegler est confirmé dans ses fonctions ainsi que Werner Wüllschlegler comme sous-directeur.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à cette société bonne chance et prospérité, car le courage et la bonne volonté ne manquent pas. G.

## Conseil général du Locle

Séance du mardi 30 décembre 1919

M. Rossier préside. Une délégation a fait des démarches auprès de M. Pignat, président de commune, démissionnaire. Malheureusement, la démission est maintenue. Le président propose l'envoi d'une lettre de remerciements à M. Pignat. Cette proposition reçoit l'appui général.

La seule importante question à l'ordre du jour est le budget. Notre camarade Rothen rapporte au nom de la commission. Aucun projet de dépense ne peut être réduit. Il faut trouver des recettes nouvelles. La commission propose l'acceptation du budget et l'augmentation de 10 pour cent du prix de l'eau et de l'énergie électrique. La discussion fut très longue. On répéta plusieurs fois les mêmes choses. Voici les points importants soulevés: Les abonnements du service électrique à forfait permettant des abus, des « fuites », des compteurs seront installés. Ainsi chacun payera exactement l'énergie qu'il emploie. Une demande sera faite au Grand Conseil pour que le maximum de 50 fr. de la taxe des pompes soit supprimé, cette disposition n'étant plus en rapport avec la situation actuelle. Le maître ramoneur est exonéré de la somme qu'il payait annuellement à la commune. Il pourra appliquer dorénavant le tarif cantonal. M. Humbert-Sarbach recommande la déclaration exacte des ressources et de la fortune pour la fixation de l'impôt. Notre camarade Inacbnit pense avec raison que chaque citoyen doit faire des déclarations judicieuses, mais le fait que des personnes ayant beaucoup de superflu trompent le fisc encourage ceux qui ne possèdent que le nécessaire à les imiter. Après quelques petits points de détail, la discussion générale est close. Le deuxième débat est supprimé. Un premier arrêté est voté: Dès le 1er avril 1920, les prix de l'eau et de l'énergie électrique sous toutes ses formes sont majorés de 10 pour cent. Par un deuxième arrêté, le Conseil général adopta le budget qui prévoit un déficit de 519,465 fr. 10.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**FLEURIER.** — Un conflit. — Le comité de la F. O. M. H., groupe des mécaniciens, nous communique: Les ouvriers de la fabrique de machines « Sphinx » à Fleurier, sont en grève, depuis le 22 décembre. Cette fabrique fait actuellement des démarches pressantes pour trouver du personnel jaune; nous recommandons à tous les mécaniciens et manoeuvres, principalement du Val-de-Travers, de faire une active propagande personnelle pour empêcher certains éléments de jouer le misérable rôle de briseur de grève. A titre de renseignements, nous dirons que les salaires de cette usine variaient au moment de la grève, de 1 fr. 50 à 70 centimes à l'heure, avec un seul salaire à 1 fr. 50. M. le directeur Ger'sch se permit en outre de sauter à la gorge du président de la commission ouvrière, au cours des pourparlers et menaçant un autre de nos collègues de voies de fait. Devant de pareils procédés, la grève est devenue inévitable. Camarades ouvriers, pas de jaunes, aidez-nous par la propagande individuelle.

## NEUCHÂTEL

Tentative de suicide. — Hier soir, à 5 h. 45, une dame âgée de 66 ans, a tenté de se jeter au lac au moule Bouvier. Elle en a été empêchée par trois jeunes gens âgés de 15 à 17 ans. La cause

de son désespoir est qu'on a placé à Belmont un jeune garçon de onze ans élevé par elle. Celui-ci était venu passer les fêtes de Nouvel-An chez sa mère adoptive qui n'a pu supporter la pensée de le voir rentrer à Belmont. Des démarches sont faites pour lui rendre cet enfant.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Changement de spectacle

Mme Mary Petitdemange étant tombée subitement malade d'angine mardi après-midi, elle s'est vue, d'ordre du médecin, dans l'obligation de renoncer à jouer pendant les fêtes. La direction de la troupe et l'administration du théâtre ont dû, très à regret, modifier complètement l'ordre et le titre des spectacles.

On a donc joué, les 1 et 2 janvier « Le Voyage en Chine » et « Surcouf ». Les spectacles de samedi et dimanche seront les suivants:

Samedi 3, en matinée, à 2 h. et quart, « Gillette de Narbonne »; le soir, à 8 h. et quart, « Les Cloches de Corneville »; dimanche 4, en matinée, à 2 h. et quart, « Les Cloches de Corneville »; le soir, à 8 h. et quart, « Gillette de Narbonne ».

Pour ces quatre représentations, la direction de la troupe a engagé spécialement à Genève, Mlle Rouilly, jeune première chanteuse d'opéra, dont on dit le plus grand bien.

### Au Théâtre

Il est écrit, décidément, que les représentations de l'An doivent se maintenir dans une éternelle médiocrité. On a remplacé les inepties de naguère par les fadeurs de l'opérette; l'un vaut l'autre et les foules qui se pressaient au Théâtre ces jours-ci en sont sorties déçues, une fois de plus.

L'opérette, si elle veut être admise par le public d'aujourd'hui, doit être jouée avec entrain, avec grâce, avec esprit. Les étoiles de quatrième ordre qui ont assumé la tâche de nous distraire pour commencer l'année, jouent avec une mollesse telle, que les spectateurs tombent de sommeil dès le début du troisième acte, ce qui est un mauvais signe, on en conviendra! Seuls M. Rikal et quelques rôles secondaires se donnent toutes les peines pour donner un peu de reluisant à l'ensemble. Ne causons pas des premiers rôles, cela vaut mieux pour eux et nous.

Une pièce de parlerie coûtaient pour l'occasion 5 francs! Aussi le public se demandait-il avec inquiétude à combien reviendrait la place pour voir un spectacle à peu près convenable.

Messieurs du Théâtre, osons-nous vous demander mieux une autre fois?

### Le F.-C. La Chaux-de-Fonds en Espagne

La première équipe du F.-C. La Chaux-de-Fonds a perdu par 4 buts à 1 contre le Madrid F.-C. Le 1er janvier, elle a gagné par 3 buts à 2 contre l'excellent Athlétic-Club de Bilbao.

Nos jeunes concitoyens ont conquis les faveurs de l'enthousiasme public espagnol qui les réclame de divers côtés. Ils ont déjà dû intercaler une partie, celle de Santander, dans le calendrier prévu et seront probablement obligés de prolonger encore leur séjour en Espagne de quelques jours.

### Exposition de peinture

C'est demain dimanche, à 5 heures, que prend fin la salle de chant du Collège industriel, l'intéressante exposition des frères Barraud.

Excellente occasion de passer, sans frais, puisque l'entrée en est gratuite, une heure d'agréable délassement.

### Bienfaisance

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants: 10 francs pour l'Hôpital d'enfants, à l'occasion d'un baptême, par M. Ul. Emery, pasteur; 50 fr. pour l'Hôpital, de la part du Foyer musical abstinent.

### Au Palace

Changement de programme dès aujourd'hui avec le grand succès « La Muraille qui pleure ». Il y aura matinée samedi et dimanche à 3 h.

### La Scala

continue à présenter le beau film « Le Maître de Forges » tiré de l'œuvre de Georges Ohnet.

## BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach du Peuple 1920 vient de paraître. Au prix de 1 fr. 75 l'exemplaire, somme modeste par ces temps de vie chère, tous nos lecteurs peuvent se procurer cette intéressante et instructive publication, qui, chaque année, résume des améliorations sensibles, dans sa facture générale, sur l'année précédente.

Cette année-ci, l'Almanach du Peuple nous apparaît comme une véritable revue, très documentée, de fin d'année. A part une petite étude sociale d'ordre général, « Essai sur l'évolution sociale » par C. Fambrelle, nous y lisons de très remarquables exposés sur l'année politique, par G. Claret; économique, par Paul-Louis; législative, par Guy Touret; internationale, par B. Souvarine; sociale, par Ch. Rappoport; syndicaliste, par Monmousseau; féministe, par Martha Bigot; scientifique, par le professeur L. Zorretti; scolaire, par F. Morelle; théâtrale, par B. Lecache; humoristique, par Rodolphe Bringer; de la mode, par Marine.

Lucien Laforge a dessiné la jolie pastorelle qui orne la couverture. Douze dessins du plus haut comique de H.-P. Gassier et douze allégories de H. Desbarbieux, commentant les mensuelles et poétiques inspirations d'Alf. Varela, illustrent agréablement toute la publication.

Les amateurs de chant y trouveront quatre superbes chansons.

Toutes ces documentations, toute cette variété et tous ces agréments assurent à l'Almanach du Peuple, pour 1920, un succès certain et bien mérité.

### Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 18,666.77
B. W., Hôtel de Ville	—20
Four remercier les camarades de Tramelan de leur présence au match au foot des Cheminots	2.—
L. P., pour le Noël de la « Senti »	1.—
D'une am. par Mme E.	2.—
R. W.	—50
De 4 menages jasseurs, St-Imier	2.15
Pour acheter une canne à Ritter et 3 dol. de van à Neuhaus, père, les mangeurs de socialistes. De 4 jasseurs au Monument	2.—
Pour un cours de théorie d'horlogerie à M. D., Villaret	—50
Pour que Kerensky mérite les bienfaits de la douche populaire (pas celle inscrite dans son programme) qu'a arrosé le Parti des Ci-devant (Jeunes Rad's) dimanche dernier, à St-Imier	—50
Accomplice pour l'achat d'une lampe électrique à Kerensky des Jonchères, afin de lui permettre de chercher le quorum des Ci-devant dans le bureau de dévouement	—50
Soirée familière du groupe d'épargne le « Navire », chez l'ami Halner	5.—
Total	fr. 18,683.12

Les enfants chétifs ou grandissant trop vite ont besoin d'un fortifiant naturel. L'ovomaltine Wander est le meilleur tonique reconstituant. Elle est en même temps une bonne boisson chaude et nutritive.

**Kefol** NEURALGIE MIGRAINE BOITE 5 TABLETTES FR 180 TOUTES PHARMACIES

„A la Navane“ Cigarettes Tabacs Edwin Muller

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

12

## LA ROBE DE LAINE

PAR

Henry BORDEAUX

(Suite)

— Comment l'as-tu appris? réclama son mari.

— Je l'ai lu dans les nouvelles mondaines, il y a deux jours.

— Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu?

— Je ne voulais pas te causer de la peine. J'attendais qu'il nous l'annonçât.

— Tu connais le nom de sa fiancée?

— Mlle Simone de R... Une grande famille. Cela devait arriver. Il est encore si jeune, et il est si riche, si exposé et recherché. Pendant la semaine de Reims, les journaux ne parlaient que de lui.

— Cela ne devait pas arriver, répliqua sèchement M. Mairieux.

Et nous retombâmes dans le silence, malgré l'envie qu'éprouvait Mme Mairieux d'excuser, de justifier son gendre à qui, par inadvertance ou admiration, elle accordait tous les droits.

J'avais rapproché instantanément cette nouvelle des allusions obscures à « celle de Reims », à « l'autre », échappées sur l'étang à Raymond Cernay déjà inquiet. Aujourd'hui les jeunes filles

même sont célèbres. Le nom de Mlle Simone de R... ne m'était pas étranger. Deux ou trois fois, je l'avais rencontrée, grande, allongée par la façon de porter le buste et la tête, souple, musclée, avec cette aisance qui annonce la force, passonnée de sport, champion de tennis ou même de polo. Je ne me souviens plus très bien, ce qui lui a valu un portrait dans les illustrés. Elle regardait droit devant elle sans coquetterie, mais avec cette ardeur de conquête qui est le signe des nouvelles générations. J'imaginai aisément leur présentation à Reims, elle subjuguée par l'audace du pilote aérien lui incliné malgré le passé vers cette belle et franche créature qui respire la vie, qui promet la victoire.

Ce ne fut qu'après deux ou trois heures que Raymond Cernay rentra froissé, trempé, mais non calmé. Tandis qu'il défilait devant nous sans remarquer notre présence, nous pûmes constater avec terreur son regard dément.

Quand la cloche sonna le dîner, il ne descendit pas. Je montai au premier étage le chercher, et j'eus grand-peine à éveiller son attention à obtenir une réponse, un refus.

Le repas, sans lui, fut lugubre. Mme Mairieux ne tarda pas à se retirer avec la petite Dillette. Demeuré seul avec moi, M. Mairieux me confia ses appréhensions:

— Je crois le deviner, me dit-il. Depuis son retour, le passé l'a ressaisi. Il y a des souvenirs qu'on ne peut pas trahir. Si vous saviez!... Alors il ne se décide pas à ce nouveau mariage. Il est tourmenté, déchiré. C'est juste.

Et par un effort de pitié, ou par une bonté naturelle plus puissante que toutes les rancunes, il ajouta:

— Son agitation, ce soir, m'inspire des craintes. Vous avez vu ses yeux. Il faut le surveiller.

Nous fîmes comparaître Jean, son valet de chambre. Il nous avoua qu'il ne dormait plus de trois nuits tant l'état mental de son maître lui paraissait grave.

Raymond Cernay s'absorbait, écrivait ou lisait dans son cabinet de travail jusqu'à une heure avancée et, sur le matin seulement, il gagnait son lit. Or, le salon-bibliothèque attenait au cabinet. On pouvait s'y installer sans qu'il s'en aperçût, et, de là, l'épier, le suivre.

Préférant me coucher tard, je revendiquai le premier tour et, sans bruit, je m'assis près de la porte de communication, avec un livre pour me donner une contenance au cas où je serais surpris. Le silence de la campagne qui m'environnait derrière les fenêtres closes me devint bientôt si distinct que j'entendais ma respiration et, de l'autre côté de la mince cloison qui me séparait de lui, le moindre mouvement et jusqu'au frolement de la manche, dans une détente du bras. Sans doute, assis devant sa table, il lisait; je croyais percevoir, de temps à autre, le froissement d'un feuillet qu'on tourne. Tout à coup il repoussa son fauteuil et reprit sa marche inégale. Aucun de ses gestes ne m'échappait. Mon attention remplaçait mes yeux. Je m'attendais à voir la porte s'ouvrir. Comment lui expliquerais-je ma présence? Il s'arrêta. Je calculai qu'il se trouvait devant la fenêtre. En effet, il dut tourner la crémone et tirer les battants. L'espace libre était devant lui. L'inquiétude me paralysait. Je n'osais pas me lever pour intervenir: si mon intervention le décidait? Les quelques secondes de cette attente furent pleines d'angoisse. Enfin il quitta le bord de la croisée, mais sans la refermer, et se rassit à sa table.

Je ne pouvais demeurer plus longtemps dans

cet état. Je préférais lui parler, tâcher de le distraire, tout plutôt que de suspendre ma pensée à son invisible folie. Je me mis debout par un grand effort, comme si mes jambes étaient trop faibles, et je m'approchai de la porte. Je frappai: il ne me répondit pas. Une deuxième fois: rien. J'entrai.

Je ne vis tout d'abord que son dos. Sur la table, un cahier était ouvert, mais il ne lisait pas. Du papier blanc, barré de figures géométriques, traînait, mais il n'écrivait pas. La tête droite, il devait s'absorber dans ses réflexions. Alors j'aperçus, dans la glace qui le réfléchissait, son visage. On se sert quelquefois de cette expression pour estimer qu'un malade est perdu: « il a la mort sur la figure ». Mais un homme jeune et en pleine santé, comment serait-il marqué de cette empreinte? Pourtant je la distinguais nettement: elle était là, certaine, apparente, menaçante, et le temps s'arrêta pour moi.

Je demeurai immobile derrière lui, hypnotisé. Mes yeux, pour se dérober à cette influence, s'abaissèrent et sur la table un objet que tout d'abord je n'avais pas remarqué m'attira. Je ne me trompais pas; il avait un revolver à portée de la main. Et il me sembla que le bras s'allongea dans cette direction.

Il n'y avait plus à hésiter. Je marchai brusquement en avant, presque sans bruit, et m'emparai de l'arme. Raymond Cernay secoua la tête, comme s'il recevait un choc, et me dit avec une indifférence surprenante qui le ramenait d'au delà de la vie:

— Que voulez-vous? Cette arme n'est pas chargée.

Dépendant je la gardai en main, doutant de sa parole.

(A suivre).



# Interdit

## Avis aux mécaniciens et manoeuvres

La fabrique de machines SPHINX, à Fleurier, est à tenir rigoureusement à l'interdit. Ne pas répondre aux demandes d'ouvriers répandues par cet établissement.

(Voir communiqué)

Comité des mécaniciens de Fleurier.

**Jamais je n'aurais cru... Recholin**

que cette lotion aurait tant d'efficacité. Je suis très content de votre

Nombreux autres certificats avec adresse complète en magasin. — Méfiez-vous des contrefaçons!

Dans 10 jours plus de cheveux gris!

Rech's Idéale est un produit clair comme l'eau, qui rend dans une dizaine de jours aux cheveux gris leur couleur primitive. — Seulement à la Parfumerie J. RECH, rue Léopold-Robert 58 (entrée rue du Balancier), La Chaux-de-Fonds. — Prix fr. 3.85 et 5.85 (grand flacon, suffisant pour cure complète). 9512-3

## Vente aux Enchères publiques d'un immeuble

### Vente définitive

Le lundi 5 janvier 1920, à 2 heures du soir, à l'Hôtel Judiciaire à La Chaux-de-Fonds, salle d'audiences des Prud'hommes, l'Office des Faillites procédera à la vente définitive par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné dépendant de la masse en faillite de Eugène Fehr, comptable à La Chaux-de-Fonds.

### Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 4780, plan folio 84, n° 197, 198, 199, rue des Arbres, bâtiment, jardin, trottoir, de 689 m<sup>2</sup>.  
Cet immeuble porte le n° 84 de la rue des Arbres, il est estimé au cadastre pour fr. 23,000.—, assuré contre l'incendie pour fr. 20,200.—; estimation de l'expert, fr. 25,000.—.  
Pour les servitudes grevant ledit immeuble ou constituées à son profit, l'extrait du registre foncier peut être consulté à l'Office. Les conditions de vente sont déposées à l'Office.  
Cette vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

La Chaux-de-Fonds, le 29 décembre 1919.

Le préposé aux Faillites, A. CHOPARD

## Vente aux enchères publiques d'une police d'assurance et de titres

Le lundi 5 janvier 1920, dès 2 1/2 heures du soir, à l'Hôtel Judiciaire, salle d'audiences des Prud'hommes, à La Chaux-de-Fonds, l'Office de Faillites procédera à la vente aux enchères publiques d'une police d'assurance conclue le 24 août 1916 auprès de la Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich. Cette police porte le n° V. G. 95101. Le capital est de Fr. 5,000.— payable au décès de l'assuré ou le 24 août 1936. La valeur de rachat est de Fr. 549.10.

Il sera en outre vendu quelques créances.

La vente aura lieu au comptant conformément à la L. P.

La Chaux-de-Fonds, le 29 décembre 1919.

Office des Faillites : Le préposé, A. CHOPARD.

Achetez les nouvelles machines à coudre américaines



**DAVIS**

à navette ronde et vibrante

Grande Vente-reclame

**Les fils de J.-F. DONZÉ**

LANDERON (Neuchâtel)

seuls concessionnaires pour la Suisse

612 Envoi franco du catalogue sur demande P3751N

Importante fabrique d'horlogerie de la place demande pour son bureau expédition une

# EMPLOYÉE

intelligente, active et sérieuse, pour la vérification et l'emballage des marchandises. — Offres par écrit sous chiffre P-42023-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

**SCALI**

Samedi et Dimanche à 3 et 8 1/2 h.

Mary Osborne au Far-West

Le Maître de Forges

Toto vagabond Comique 794

Prochainement

Haut les mains

Aujourd'hui Matinée à 3 heures

**E. Dursteler-Ledermann**

Téléphone 582

Bière brune extra

Bière blonde extra P3625HC 543

Brasserie de la Charrière

Ce soir

**TRIPES**

Se recommande, 357

Jules WYLER.

Château Saint-Just

est une spécialité de vin de la Maison LUCIEN DROZ

**HOTEL du SOLEIL**

4, Rue du Stand, 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers. — Consommations de premier choix. 651

Se recommande,

**Ed. HAFNER.**

**Retards**

Le plus efficace est le Remède Régulateur «Vitis». — Envoi contre remboursement, fr. 4.75. — Conseils discrets. — Etablissement «VITIS», Case 5565, Neuchâtel. — Dépôt à la pharmacie Baulier, à Neuchâtel. 992

**Achat**

aux plus hauts prix de meubles, potagers, antiquités, pendules neuchâtelaises.

**Eugène Matile**

Jean-Richard 15 et 17 — LOCLE

Téléphone 3.64 436

personne souffrant de constipation, dérangement intestinal ou mauvaise digestion trouvera dans les

**Pilules Passe-Partout**

purgatif des plus doux, ne provoquant jamais de maux de ventre ou autre malaise. C'est un régulateur des fonctions digestives et de la circulation du sang chez les dames. 9919

Prix du sachet de 30 pilules fr. 1.75, au dépôt général : Pharmacie BOISOT Rue Fritz-Courvoisier 9

**Docteur Paul Theile**

Maladies des enfants

recevra le vendredi 9 janvier 1920 et à partir de cette date le premier vendredi de chaque mois. Rue de la Serre 34. 681

Téléphone 11.16. P8168Q

Commune du Locle

**Taxe des chiens**

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe pour ces animaux se fera jusqu'au 15 janvier 1920, au poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel Judiciaire. Passé le délai indiqué, les retardataires seront mis en poursuite conformément à l'art. 17 du règlement sur la police des chiens.

Conformément au décret du Grand Conseil du 26 février 1919 et à l'arrêté du Conseil général du 30 juillet 1919, la taxe annuelle est fixée à fr. 25.— non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Le Locle, le 22 décembre 1919. 502

Conseil communal.

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, Mars 5. 83

**Caisse d'Epargne de Neuchâtel**

Fondée le 24 octobre 1812

Placée sous la surveillance de l'Etat (Code civil, art. 84 et Loi cantonale du 22 mars 1910) P3698N 481

MM. les titulaires sont invités à faire inscrire dans leurs livrets les intérêts de l'année 1919 en s'adressant, dès maintenant, au correspondant de la localité de leur domicile ou au siège central à Neuchâtel.

**Palace**

Samedi et Dimanche à 3 h. et 8 1/2 h. — Aujourd'hui Matinée à 3 h.

**Folie d'amour**

Grand drame en 5 parties

**La muraille qui pleure**

Poignant drame réaliste

**L'éternelle tentatrice**

Grandiose drame artistique 705

3 immenses succès! 3 immenses succès!

**Nouveau programme**

**Cinéma Palace (Casino) St-Imier**

Dimanche : 3 heures; Matinée 3 1/2 heures; Soirée

Lundi : 8 1/2 heures; Soirée

**L'Appel du Cœur**

Drame sensationnel en 5 parties

**Le Mirage de la Gloire**

Drame en 2 parties

**QUÉRISON IMMÉDIATE**

des ENGELURES

par la SOUGIE D'AMBRINE

dans toutes les Pharmacies à fr. 2.—

Commune du Locle

**AVIS**

aux abonnés du service de l'électricité et du service du gaz.

Le Conseil communal, dans sa séance du 30 décembre 1919, ayant pris la décision d'augmenter de 10% dès le 1<sup>er</sup> avril 1920, tous les prix des tarifs de vente de l'énergie électrique employée sous toutes ses formes, ainsi que le prix des abonnements d'eau ménagère et industrielle, le Conseil communal avise, ce jour, tous les abonnés du service de l'électricité et du service des eaux de ce qui suit :

Dès le 1<sup>er</sup> avril 1920, tous les abonnements d'électricité (force motrice (basse et haute tension), lumière électrique, cuisson et chauffage électrique, etc.)

Tous les abonnements d'eau à l'usage des ménages, de l'industrie, etc., sont majorés provisoirement de 10%, conformément à l'arrêté du Conseil général du 30 décembre 1919.

Au nom du Conseil communal : Le Secrétaire, Le Président, O. Dubois. 703 A. PIGUET.

**Cinéma PALACE**

NEUCHÂTEL

Samedi et Dimanche Matinée à 3 heures

**ÉCLAIR-JOURNAL**

Actualités

**Kors de la Brume**

Drame émouvant avec la célèbre Nazimova

**Au pays de la Résine**

Autres films intéressants

**Nettoyages**

Personne de confiance est demandée pour s'occuper des travaux de propreté d'un atelier. Ecrire au bureau de La Sentinelle. 688

**Mme Beck** couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour fabrications de pantalons d'hommes et d'enfants. Bis prix. 4733

**Commune du Locle**

**Taxe des chiens**

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe pour ces animaux se fera jusqu'au 15 janvier 1920, au poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel Judiciaire. Passé le délai indiqué, les retardataires seront mis en poursuite conformément à l'art. 17 du règlement sur la police des chiens.

Conformément au décret du Grand Conseil du 26 février 1919 et à l'arrêté du Conseil général du 30 juillet 1919, la taxe annuelle est fixée à fr. 25.— non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Le Locle, le 22 décembre 1919. 502

Conseil communal.

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, Mars 5. 83

**Caisse d'Epargne de Neuchâtel**

Fondée le 24 octobre 1812

Placée sous la surveillance de l'Etat (Code civil, art. 84 et Loi cantonale du 22 mars 1910) P3698N 481

MM. les titulaires sont invités à faire inscrire dans leurs livrets les intérêts de l'année 1919 en s'adressant, dès maintenant, au correspondant de la localité de leur domicile ou au siège central à Neuchâtel.

**Palace**

Samedi et Dimanche à 3 h. et 8 1/2 h. — Aujourd'hui Matinée à 3 h.

**Folie d'amour**

Grand drame en 5 parties

**La muraille qui pleure**

Poignant drame réaliste

**L'éternelle tentatrice**

Grandiose drame artistique 705

3 immenses succès! 3 immenses succès!

**Nouveau programme**

On demande un

**Régleur ou une Régleuse**

pour breguet, connaissant également le coupage de balanciers. Bons prix. Adresser offres sous chiffre P-24659-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 636

**Limage**

Mécanicien entreprendrait encore du limage en tous genres. Très consciencieux dans son travail. — Albert Fatton, Noirmont.

**Fabrique du Parc**

Places disponibles de suite ou époque à convenir :

**Metteur en marche**

pour 10 1/2 ancre

**Logeur ou Logeuse**

de finissages 635

**Engelures, Crevasses**

Éczéma, Dartres, Bieures, Bâtures, Hémorroïdes, Démangeaisons, Furoncles, sont guéris par le

**Baume du Chalet**

Le pot ou la boîte de 2 tubes avec mode d'emploi : fr. 2.50 dans les pharmacies ou au dépôt des produits du Chalet, à Genève. 9378

**DAMES**

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 9124

**Palace**

NEUCHÂTEL

Samedi et Dimanche Matinée à 3 heures

**ÉCLAIR-JOURNAL**

Actualités

**Kors de la Brume**

Drame émouvant avec la célèbre Nazimova

**Au pays de la Résine**

Autres films intéressants

**Nettoyages**

Personne de confiance est demandée pour s'occuper des travaux de propreté d'un atelier. Ecrire au bureau de La Sentinelle. 688

**Mme Beck** couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour fabrications de pantalons d'hommes et d'enfants. Bis prix. 4733

**Cinéma PALACE**

NEUCHÂTEL

Samedi et Dimanche Matinée à 3 heures

**ÉCLAIR-JOURNAL**

Actualités

**Kors de la Brume**

Drame émouvant avec la célèbre Nazimova

**Au pays de la Résine**

Autres films intéressants

**Nettoyages**

Personne de confiance est demandée pour s'occuper des travaux de propreté d'un atelier. Ecrire au bureau de La Sentinelle. 688

**Mme Beck** couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour fabrications de pantalons d'hommes et d'enfants. Bis prix. 4733

**Commune du Locle**

**Taxe des chiens**

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe pour ces animaux se fera jusqu'au 15 janvier 1920, au poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel Judiciaire. Passé le délai indiqué, les retardataires seront mis en poursuite conformément à l'art. 17 du règlement sur la police des chiens.

Conformément au décret du Grand Conseil du 26 février 1919 et à l'arrêté du Conseil général du 30 juillet 1919, la taxe annuelle est fixée à fr. 25.— non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Le Locle, le 22 décembre 1919. 502

Conseil communal.

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, Mars 5. 83

**Commune du Locle**

**Taxe des chiens**

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe pour ces animaux se fera jusqu'au 15 janvier 1920, au poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel Judiciaire. Passé le délai indiqué, les retardataires seront mis en poursuite conformément à l'art. 17 du règlement sur la police des chiens.

Conformément au décret du Grand Conseil du 26 février 1919 et à l'arrêté du Conseil général du 30 juillet 1919, la taxe annuelle est fixée à fr. 25.— non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Le Locle, le 22 décembre 1919. 502

Conseil communal.

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, Mars 5. 83

**Caisse d'Epargne de Neuchâtel**

Fondée le 24 octobre 1812

Placée sous la surveillance de l'Etat (Code civil, art. 84 et Loi cantonale du 22 mars 1910) P3698N 481

MM. les titulaires sont invités à faire inscrire dans leurs livrets les intérêts de l'année 1919 en s'adressant, dès maintenant, au correspondant de la localité de leur domicile ou au siège central à Neuchâtel.

**Apollo**

Neuchâtel

Jardin Anglais

Dès 2 heures grande matinée permanente

Programme sélect à l'occasion des fêtes

**Broadway**

Le plus puissant des poignants drames du Far-West

En 5 actes

Interprété par Harold Lockwood, le célèbre athlète américain

**Le Radjah**

Grand roman d'aventures en 2 actes

**Billy Barman**

En 2 actes

Le plus fort des comiques

**Les Loups et renards**

Film documentaire

Au prochain programme : Judex dans le chef-d'œuvre de H. Feuillade, l'Engrenage

**Charlot soldat**

En 3 actes 708

**Palace**

Samedi et Dimanche à 3 h. et 8 1/2 h. — Aujourd'hui Matinée à 3 h.

**Folie d'amour**

Grand drame en 5 parties

**La muraille qui pleure**

Poignant drame réaliste

**L'éternelle tentatrice**

Grandiose drame artistique 705

3 immenses succès! 3 immenses succès!

**Nouveau programme**

**Cinéma Palace (Casino) St-Imier**

Dimanche : 3 heures; Matinée 3 1/2 heures; Soirée

Lundi : 8 1/2 heures; Soirée

**L'Appel du Cœur**

Drame sensationnel en 5 parties

**Le Mirage de la Gloire**

Drame en 2 parties

**QUÉRISON IMMÉDIATE**

des ENGELURES

par la SOUGIE D'AMBRINE

dans toutes les Pharmacies à fr. 2.—

Commune du Locle

**AVIS**

aux abonnés du service de l'électricité et du service du gaz.

Le Conseil communal, dans sa séance du 30 décembre 1919, ayant pris la décision d'augmenter de 10% dès le 1<sup>er</sup> avril 1920, tous les prix des tarifs de vente de l'énergie électrique employée sous toutes ses formes, ainsi que le prix des abonnements d'eau ménagère et industrielle, le Conseil communal avise, ce jour, tous les abonnés du service de l'électricité et du service des eaux de ce qui suit :

Dès le 1<sup>er</sup> avril 1920, tous les abonnements d'électricité (force motrice (basse et haute tension), lumière électrique, cuisson et chauffage électrique, etc.)

Tous les abonnements d'eau à l'usage des ménages, de l'industrie, etc., sont majorés provisoirement de 10%, conformément à l'arrêté du Conseil général du 30 décembre 1919.

Au nom du Conseil communal : Le Secrétaire, Le Président, O. Dubois. 703 A. PIGUET.

**Commune du Locle**

**Taxe des chiens**

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe pour ces animaux se fera jusqu'au 15 janvier 1920, au poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel Judiciaire. Passé le délai indiqué, les retardataires seront mis en poursuite conformément à l'art. 17 du règlement sur la police des chiens.

Conformément au décret du Grand Conseil du 26 février 1919 et à l'arrêté du Conseil général du 30 juillet 1919, la taxe annuelle est fixée à fr. 25.— non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Le Locle, le 22 décembre 1919. 502

Conseil communal.

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, Mars 5. 83

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie reçues pendant les jours de maladie et de deuil qui vient de les frapper, Madame et Monsieur René Fallet-Guoin et famille, profondément touchés, expriment à leurs amis et à leurs connaissances, ainsi qu'à l'Ecole populaire du dimanche, l'Ecole primaire n° 4 A files, au Parti socialiste, au Conseil communal, à La Sociale, aux Coopératives Réunies et leur personnel du Locle, au Comité de couture, leurs sincères remerciements, et gardent un souvenir affectueux à tous ceux qui de près et de loin les ont entourés pour partager et atténuer cette terrible séparation.

Le Locle, le 1<sup>er</sup> Janvier 1920. La famille affligée.



# DERNIÈRES NOUVELLES

Du 31 Décembre...

...au 2 Janvier

**HAMBURG, 31.** — Wolff. — Au cours de forages exécutés à Neuengamm, on a découvert, à 280 mètres de profondeur, du gaz propre à l'éclairage qui a pu être capté immédiatement et dirigé sur l'usine à gaz de Hambourg.

**PARIS, 1er.** — Havas. — La crue de la Seine continue. Le niveau a monté, au pont de la Tournelle de 68 cm. depuis hier, mercredi. L'eau a gagné le passage d'accès souterrain au quai de la gare d'Orléans-Austerlitz. La compagnie a établi un plancher en bois pour le passage des voyageurs.

**DUISBURG, 2.** — « Gazette de Francfort ». — Près de Romberg, le Rhin a rompu la digue du chemin de fer, à gauche du fleuve et l'eau s'est répandue sur la campagne. Les troupes d'occupation ont pris part au sauvetage.

**LONDRES, 2.** — Havas. — L'agence Reuter annonce que le lendemain de la fête de Noël la police ayant été attaquée à Alexandrie, il a fallu envoyer des automobiles blindées à son secours. Ces automobiles ayant essuyé quelques coups de feu, les soldats ont riposté, tuant un émeutier, en blessant 5 autres. Après quoi la populace s'est dispersée et le calme s'est établi. On n'attache pas grande importance à cet incident survenu après des discours violents prononcés dans une mosquée. La situation générale est bonne.

**PARIS, 2.** — Havas. — Un terrible accident s'est produit au passage à niveau de la Chapelle, à St-Ouin. Un taxi a brisé une barricade de chemin de fer et a été prise en écharpe sur la voie par un train de marchandises. Le chauffeur et deux femmes ont été tués, un homme et une femme ont été blessés.

## La crue de la Seine

**PARIS, 2.** — Havas. — La Seine est montée depuis ce matin, de 12 à 15 cm. Il est à prévoir que la crue va continuer, d'autant plus que le niveau de la haute Seine monte continuellement. Il paraît probable que le niveau de l'eau sera supérieur à celui de janvier 1919. La ligne électrique Paris-Invalides-Versailles ne fonctionne que de Versailles jusqu'à 800 mètres à l'intérieur de Paris.

**PARIS, 3.** — Havas. — A 5 heures, vendredi après-midi, une trentaine de caves, dans le quatrième arrondissement étaient envahies par les eaux. Dans le douzième arrondissement, les passerelles établies sur le quai de Bercy ont été emportées par les eaux. Les services des ponts et chaussées vont les rétablir. En attendant, un service de bateaux a été installé pour assurer le passage des pétons. On prévoit que la Seine sera à la crue aux environs des cotes suivantes : 6 mètres 30 à Austerlitz et 6 mètres 60 à Bezons. On signale une nouvelle crue du Grand Morin. La croissance de la Seine continue à Bray-sur-Seine. La Marne croît également à Chalferit.

**PARIS, 3.** — Havas. — Suivant les prévisions que l'on peut faire actuellement et si le beau temps continue, ainsi que le baromètre le fait espérer, le niveau de la Seine augmentera encore de 50 cm., ce qui fera 20 cm. de plus que l'année dernière et 2 mètres 50 de moins qu'en 1910. La crue empêche toute navigation fluviale, les péniches et remorqueurs ne pouvant plus passer sous les ponts.

## Nouvelles inondations en Alsace

**COLMAR.** — Havas. — La crue de l'Ill et des rivières des vallées vosgiennes a repris ce matin, par suite des pluies torrentielles de la nuit dernière. Les localités riveraines sont à nouveau envahies par les eaux. La marche des trains est toujours interrompue. Dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, on craint que les dégâts, déjà considérables, n'augmentent encore par suite de la nouvelle inondation. La plaine est transformée en un lac immense.

## Le Rhin commence à baisser

**COBLENCE, 3.** — Wolff. — Le danger d'inondation semble actuellement écarté. Le Rhin et la Moselle baissent.

## Mort d'un littérateur célèbre

**PARIS, 2.** — Havas. — Le littérateur Paul Adam est mort.

## Des vampires volaient aux morts bijoux et vêtements

**LILLE, 3.** — L'enquête au sujet des vols de métaux a révélé que des individus ont exhumé des cadavres pour les dépouiller de leurs vêtements qu'ils revendaient ensuite à des brocanteurs. Ainsi, on recherche actuellement un individu qui, dans l'arrondissement d'Avesnes, dérobait les cadavres de soldats anglais tués lors des combats de 1914 et leur coupait les doigts pour s'emparer de leurs bijoux.

## Un acte de banditisme

**LONDRES, 3.** — Havas. — Une bande d'une vingtaine d'hommes armés sous la conduite d'un homme masqué a pénétré dans un bureau de poste de Limerick (Irlande). Pendant que le chef de la bande tenait les douze employés du bureau sous la menace de son revolver, les autres assaillants se sont emparés d'une somme estimée de 2 à 4 mille livres sterling. En outre, des bons de postes ont été dérobés. Aucune arrestation n'a été opérée.

## 32,750,000 journées de chômage en 11 mois

**LONDRES, 3.** — On mande de Londres, que suivant les statistiques arrêtées au 30 novembre 1919, l'année qui finit a été la plus fertile en conflits industriels, tant grèves que lock-out. Alors qu'en 1913, le nombre de journées perdues du chef de chômage volontaire ou de lock-out s'élevait à 12 millions et qu'il atteignait 15 millions en 1918, il dépasse en onze mois, le nombre extraordinaire de 32,750,000 en 1919. Ces journées ont été sacrifiées par 2,500,000 personnes. Le nombre des conflits s'élève à 1,341.

## Des troubles en Perse

**PARIS, 2.** — (Havas.) Les journaux parisiens publient les détails suivants sur les troubles en Perse : Une dépêche de Théhéran dit que la situation sur la frontière nord de la Perse devient rapidement mauvaise. Les bolchévistes avancent le long du chemin de fer transcaspien, venant de la direction de Merw, et font des efforts acharnés pour gagner la position de Krasnovodsk, point terminus de la ligne sur la rive de la mer Caspienne. Quoique les informations officielles reçues à Londres disent que les Rouges seraient encore à plus de 120 km. de ce point, le télégramme du correspondant, daté du 20 décembre, semble indiquer qu'ils en seraient plus rapprochés et ajoute que les troupes blanches se retirent vers la chaîne de montagne des Grands Balkans. La raison des efforts des bolchévistes pour gagner le rivage de la mer Caspienne est évidente : Ils ont un besoin urgent de pétrole et s'ils ne peuvent s'en procurer à Krasnovodsk, ils traverseront la mer pour aller le chercher à Bakou. Pendant ce temps, une violente propagande anti-britannique se développe dans les Etats mahométans de l'Asie centrale. Une ligue dite « de la libération de l'Est », qui est d'origine bolchéviste, proclame que la Perse et l'Afghanistan lui serviraient de canaux pour introduire dans l'Inde l'évangile rouge. Le correspondant du « Times » ajoute : On croit, dans le district de Tachkent, que les bolchévistes comptent porter l'effectif de cette armée à 150,000 hommes au printemps.

Une rumeur disant qu'Enver pacha est arrivé récemment à Tachkent ne semble pas sans fondement. Simultanément, l'aile méridionale des troupes bolchévistes qui avancent en Sibérie, paraît concentrer les opérations dans les environs du lac Baïkal. Les effectifs doivent être en nombre réduit et leur but pourrait être les gisements aurifères des Monts Altaï.

Une autre dépêche de Dehly au même journal dit que le gouvernement de l'Inde se préoccupe des agissements des bolchévistes dans l'Asie centrale et de leur intention d'introduire leur propagande dans l'Inde. Toutefois, on considère généralement que l'Afghanistan, tout en étant prêt à recevoir des subsides de Moscou, ne tolérerait pas des forces bolchévistes sur son territoire. Malgré cela, les autorités sont vigilantes et l'ordonnance récemment publiée, interdisant la possession de roubles dans l'Inde, est dirigée contre toute tentative de propagande bolchéviste.

## Grave agitation en Orient

**LONDRES, 2.** — (Havas.) Une dépêche de Théhéran au « Times » annonce qu'une grande agitation règne dans le poche Orient, par suite des menées bolchévistes dirigées particulièrement contre les Indes, afin d'y répandre des sentiments anti-britanniques. On signale que 30,000 bolchévistes sont rassemblés dans la région de Tachkent, mais cette nouvelle n'est pas confirmée. On déclare également que les Turcs ont organisé une force de 120,000 hommes en Anatolie.

## Sur le front Sibérien, des combats sont engagés entre Japonais et bolchévistes

**Tokio, 3.** — La lutte est engagée entre les troupes japonaises et l'armée bolchéviste sur la ligne du lac Baïkal au delà de laquelle le Japon a déclaré qu'il ne permettra pas aux bolchévistes de s'avancer.

Le général Samenov, un des lieutenants de l'amiral Koltchak, suspect de sympathies japonaises, s'est emparé de la voie du transsibérien à l'est du Baïkal et s'efforce de déloger les marauders chinois qui occupent la voie ferrée en de nombreux points.

Le président du conseil japonais a déclaré que si les bolchévistes tentent de s'avancer à l'est du lac Baïkal, l'armée japonaise mobilisera tout entière, indépendamment de tout accord entre les Etats-Unis et le Japon.

La « Chicago Tribune » résume la situation sur le front sibérien de la façon suivante : « Les bolchévistes viennent de remporter une série de succès ininterrompus. En un mois, ils se sont avancés de 600 kilomètres. L'armée de Koltchak est repoussée sur tout le front. »

« Entre Vladivostok et le lac Baïkal, les Japonais ont 30,000 hommes affectés à la surveillance du transsibérien. Les Américains ont de leur côté 8000 hommes et les Français un bataillon. Enfin, entre Vladivostok et le front des armées combattantes, se trouvent quelques groupes de Tchèques qui ne reconnaissent aucune autorité. »

## Le Transsibérien désorganisé

**LA HAYE, 2.** — « Gazette de Francfort ». — Le « Telegraaf » mande de Londres que, selon des communications de Péking, le trafic du transsibérien est lamentablement désorganisé en suite de l'avance des bolchévistes. La crise croissante du charbon multiplie encore les difficultés.

**LONDRES, 3.** — Havas. — L'Agence Reuter croit savoir qu'à la suite des mouvements révolutionnaires l'état de siège a été décrété à Irkoutsk le 25 décembre. Les Japonais tentent d'empêcher un conflit armé et sont résolus à interdire aux révolutionnaires le passage de la rivière Angara.

## Syndicats anarchistes en Espagne

**BARCELONE, 2.** — Havas. — Dans un manifeste, les syndicalistes ouvriers répondant au manifeste patronal ont déclaré que leur but est le communisme libertaire et qu'ils sont opposés à l'organisation actuelle de la société. Quant à la dissolution des syndicats, demandée par les patrons dans leur manifeste, il ne faut pas s'y attendre. Les ouvriers ne reprendront pas le travail sans toucher leur salaire pendant tout le temps qu'ils ont chômé au cours du lock-out.

Hier et avant-hier on a trouvé deux ouvriers tués dans des circonstances inconnues. On ignore les auteurs de ces crimes.

## Les artistes musiciens de l'Opéra font grève

**PARIS, 3.** — Havas. — Les artistes de l'orchestre et de la fantaisie de l'Opéra, ainsi que le personnel subalterne se sont mis en grève vendredi soir. Le public, très nombreux, a dû être renvoyé.

Entre autres revendications, ils réclament les salaires suivants :

Choristes, 450 fr. par mois au lieu de 300 à 375 francs. Danseuses, 500 à 750 fr., au lieu de 275 à 400 fr. Musiciens, 525 fr. par mois au lieu de 30 à 480 francs.

## La répression antivoluptueuse aux Etats-Unis

### Arrestations en masse à Chicago

**PARIS, 3.** — Havas. — On mande de New-York au « Petit Parisien » : 200 bolchévistes-anarchistes (sic) de l'association Industrial Workers of the World ont été arrêtés au cours d'une rafle à Chicago. Cette rafle a eu lieu à la suite des mesures mises en vigueur et qui consistent à rapatrier pour la Russie les bolchévistes indésirables. Deux cargaisons de bolchévistes ont ainsi été expulsées.

Noté de la réd. — La grande démocratie américaine sacrifie sur l'autel de la frousse ses derniers lambeaux de liberté.

## LE SORT DU KAISER

Les Alliés lui adresseront-ils au moins un blâme sévère !!

**AMSTERDAM, 3.** — Suivant le « Telegraaf », M. Carton de Wiart, vice-président de la Chambre belge écrit dans la « Libre Belgique » au sujet de l'empereur Guillaume :

« La demande d'extradition va s'appuyer sur de nouveaux motifs d'ordre. Le droit international va passer du domaine de la théorie dans celui de la réalité. Mais si la procédure devait aboutir à une punition sévère, qui donnerait à l'ex-kaiser l'auréole du martyr, elle ne répondrait pas aux intentions des Alliés. »

## Le communisme allemand

**BERLIN, 3.** — (« Gazette de Francfort »). Une réunion publique du parti communiste allemand a eu lieu le 1er janvier au théâtre de Mosbit. M. Rash a fait le bilan de l'année écoulée. Il a retracé les événements révolutionnaires de 1919 et fait remarquer que la révolution se trouve maintenant dans une période de dépression, bien que des signes d'une nouvelle reprise du mouvement révolutionnaire se manifestent. Les petits cultivateurs forment le noyau de la contre-révolution en Allemagne. Il s'est formé dans le prolétariat une sorte d'aristocratie qui se rallie encore principalement à l'ancienne démocratie. Il est certain que l'épouvantable dépression économique, entraînant un renchérissement continu, amènera à bref délai un violent conflit sur les questions de salaires. En couvrant les ponts avec la République des soviets au début de la révolution, l'Allemagne a supprimé les possibilités de sortir de maintes crises terribles.

## Grande activité des espionnistes saxons

**DRESDE, 3.** — (« Gazette de Francfort »). Depuis quelque temps, les communistes déploient en Saxe une silencieuse mais grande activité qui, d'après des indications spéciales à la « Gazette de Francfort », serait le résultat d'une organisation nouvelle de leur propagande. Les communistes veulent réaliser le bouleversement économique et politique à l'aide d'organisations révolutionnaires qui prendraient la place des conseils d'exploitation et seraient divisés en districts, à la tête desquels seraient des chefs de district. Ceux-ci auraient pour tâche d'organiser la révolution dans leur district, de faire l'éducation révolutionnaire des membres du parti et de surveiller l'exécution des dispositions prises, le jour où sera proclamée la dictature du prolétariat.

## La diète de charbon à Berlin

**BERLIN, 3.** — Wolff. — Le ravitaillement en charbon de Grand Berlin a emporté de telle sorte qu'au cours des derniers jours on a craint les graves conséquences pour l'exploitation. Les ateliers Siemens-Schubert ne peuvent plus travailler sans faire venir leur charbon jour pour jour. La Société générale d'électricité n'a pas de provision. Les usines Schwartzkopf ont du charbon pour quatre jours. Quant aux usines Mowe elles sont fermées depuis quelque temps et il n'est pas probable qu'elles soient rendues prochainement à l'exploitation.

## La Sarre française

**BRILLIN, 3.** — Wolff. — On mande de Sarrebruck au journal le « Soir » : Le décret aux termes duquel la région de la Sarre fait partie de l'union douanière avec la France sera promulgué au nom du gouvernement allié le 8 ou le 9 janvier par le général Wirbel.

## Le prix du pain en France

**PARIS, 3.** — (Havas.) M. Noulens, ministre de l'agriculture, entendu mercredi matin par la commission des crédits de la Chambre, a déclaré que le prix du pain passerait à partir du 1er février de 55 à 90 ct. à Paris, et de 60 à 95 ct. dans les départements ; la liberté du commerce pour le blé indigène serait rétablie en même temps, l'Etat se réservant le monopole de l'achat, de l'importation et de la répartition des blés exotiques. M. Noulens a ajouté que le ravitaillement en blé et en farine est assuré jusqu'à la fin de juin 1920 et que les pourparlers sont engagés avec les pays de l'Europe orientale pour l'acquisition des quantités nécessaires pour juillet et août. Des dispositions seront prises en faveur des familles nombreuses, des nécessiteux et des mutilés de guerre en ce qui concerne le prix du pain.

## Après plusieurs mois de grève

**LONDRES, 3.** — La grève des fondeurs de métaux qui a duré plusieurs mois, entravant la marche de nombreuses industries en Angleterre, est terminée. Les ouvriers se sont engagés à reprendre le travail immédiatement. Ils décideront ultérieurement par la voie du vote sur l'acceptation de l'accord conclu hier.

## Grève des téléphones au Danemark

**COPENHAGUE, 3.** — Wolff. — Les pourparlers qui avaient lieu entre les sociétés des téléphones et les représentants des employés au sujet des salaires n'ayant pas abouti à une solution, la grève des téléphones a commencé jeudi. Jeudi matin, à 11 heures, les ouvriers du service des téléphones ont abandonné le travail dans tout le Danemark. Les téléphonistes et les autres employés sont entrés en grève hier soir à minuit.

## Les revendications des postiers

### et cheminots italiens

**MILAN, 3.** — Les journaux parlent d'une nouvelle agitation chez le personnel des chemins de fer comme chez le personnel des P. T. T.

Le « Corriere della Sera » dit que cette agitation a un but politique. Les cheminots italiens demandent l'application de l'ancien programme : Les chemins de fer aux cheminots. Le personnel des P. T. T. présente des revendications analogues ; il veut être lui-même administrateur et propriétaire de l'entreprise des P. T. T.

## M. Wilson annoncera le 8 janvier

### son intention de se retirer

**LONDRES, 2.** — On mande de New-York au « Times » que selon des personnalités marquantes du parti démocrate, M. Wilson annoncera son intention de se retirer de la vie politique par une lettre qui sera lue au banquet du « Jackson Day » le 8 janvier.

La brouille de M. Wilson et du colonel House est maintenant complète ; elle survient après de longues années de grande intimité. On croit également que M. Lansing va se retirer bientôt du département d'Etat ; sa démission est manifeste et M. Wilson ne lui en a même pas épargné les apparences.

Le « Petit Parisien » reçoit un télégramme de New York, selon lequel M. Polk, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qu'il succéda à M. Lansing comme chef de la délégation américaine à Paris, donnera sa démission, pour reprendre sa carrière d'avocat.

## CONFÉDÉRATION

### Grève à l'hôpital !

**BERNE, 3.** — La direction de l'hôpital du Lindenhof à Berne communique qu'un certain nombre d'ouvriers organisés employés dans cet hôpital se sont mis en grève pour des questions de salaire. L'exploitation de cet établissement est de ce fait fort entravée. Les grévistes ont été congédiés. Les soins aux malades sont assurés par un personnel non organisé.

### La contrebande du platine

**BREGENZ, 3.** — A Feldkirch, une automobile appartenant à des contrebandiers viennois a été séquestrée. Elle contenait 10 kilos de platine représentant une valeur de 3 millions.

### Un referendum à Genève

**GENÈVE, 3.** — Le referendum lancé par les fonctionnaires et employés de la ville de Genève contre la nouvelle échelle des traitements a abouti.

### Un recours de Jules Humbert-Droz

**GENÈVE, 3.** — Jules Humbert-Droz a adressé au Grand Conseil de Genève un recours contre la décision prise par l'autorité cantonale de ne pas lui accorder le permis de séjour sur le territoire genevois. Ce recours viendra probablement à la première séance du Grand Conseil fixée pour le 15 janvier.

### Une véritable catastrophe

**BERNE, 2.** — L'établissement pénitenciaire de Witzwil a perdu jusqu'à ce jour, par la fièvre aphteuse, 818 pièces de bétail, dont 300 vaches laitières, 260 bœufs, 198 génisses et le reste des moutons et des porcs.

### Legs

**NEUCHÂTEL, 3.** — M<sup>lle</sup> Cécile Jeanjaquet, décédée subitement à Locarno, a fait les legs suivants : 1000 fr. aux Armourens, sa maison des Berclès à l'Armée du Salut, 5000 fr. à l'Asile de la Côte, 10,000 fr. aux Asiles de Laforce (France). Le reste de sa fortune, à part les dons ci-dessus et quelques petits legs particuliers est destiné à une fondation auxiliaire de l'Hôpital Jeanjaquet.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Vandalisme

La lampe électrique installée au-dessus de l'entrée du pavillon du tramway, à Bel-Air, qui rend de si utiles services et restait allumée toute la nuit en prévision des transports par ambulance à l'Hôpital, est l'objet de déprédations fréquentes par des polissons — des vauriens plutôt — que la police est chargée de rechercher. Mais sans l'aide du public, il est probable que ces garnements ne pourront être atteints au moment de leur triste exploit, aussi les citoyens qui seraient témoins de ces dégâts sont instamment priés d'en signaler les auteurs à la Direction des Travaux publics.

### Vente des magasins Grosch et Greiff

On annonce que les 11 succursales de la maison Grosch et Greiff, à Lausanne, Fribourg, Vevey, Montreux, Yverdon, Neuchâtel, Berne, La Chaux-de-Fonds, St-Imier et Genève, ainsi que le dépôt de Genève, ont été acquis par MM. Figard frères, les propriétaires des magasins de l'Innovation de Lausanne.